

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, AU LOCAL 111
LE MARDI 26 novembre 2024 À 18H30**

Présences

Nathalie Hébert
Brigitte Chapdelaine
Étienne Patenaude-Charbonneau
Marie-Eve Paquette
Nicolas Pelletier
Annick Gamache
Nicole Martel
Virginie Lachapelle
Louise Gagné
Christian Lamy
Brittany Sirois-Cournoyer
Diane Robichaud
Daphné Santos-Vieira (en remplacement de Nuno Jeronimo)
Rubis Chaput

Substituts ou public

Léa Maalouf
Amélie Nantel-Vivier

Absences

Nuno Jeronimo

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté, l'assemblée est déclarée normalement constituée.

CÉ -24-25-18

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

SUR PROPOSITION dûment faite par Christian Lamy, appuyée par Nicolas Pelletier.

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour, tel que déposé.

3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 5 octobre 2022 (adoption)

CÉ -24-25-19

SUR PROPOSITION dûment faite par Etienne-Patenaude, appuyée par Nicole Martel.

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal des séances d'octobre 2024.

Suivis : Le secrétariat a relancé les parents pour la campagne de financement des étiquettes par courriel, en rappelant l'importance d'étiqueter les effets scolaires des élèves pour éviter les pertes. Le comparatif entre les deux compagnies proposant des campagnes de financement basées sur la vente des étiquettes sera fait plus tard.

4. Parole au public

Pas de public.

5. Formation obligatoire membres CÉ

Depuis la nouvelle gouvernance, la formation sous forme de 7 capsules est obligatoire pour tous les nouveaux membres et membres substituts du CÉ.

La direction fera parvenir aux membres le lien où se retrouvent les capsules et la documentation.

6. **OPP (Information)**

Les campagnes de financement ont été abordées, une nouvelle idée de ménage de printemps pour le jour de la Terre a été soulevé.

Les parents ont aussi été sollicités pour participer à l'organisation des activités de Noël qui ont été planifiées par le 3^e cycle. Puisque Noël est déjà planifié, l'OPP propose de planifier une activité à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Plusieurs idées ont été soulevées.

L'OPP de cette année est composée de 10 membres. C'est pourquoi ils sont en mesure de penser à des activités pour le début de l'année scolaire 2025-2026.

CÉ -24-25-20

7. **Sortie extrascolaire (approbation)**

Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 6 novembre par la directrice concernant une sortie extrascolaire au Cosmodôme pour les élèves de 6^e année le 30 avril 2025 au coût de 46\$. L'horaire sera modifié pour une arrivée à l'école à 16 h 15 ou plus tard selon la circulation.

Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement.

Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation.

Tous les membres étaient en accord

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Ève Paquette appuyée par Nicolas Pelletier

D'APPROUVER la sortie des 6^e année au Cosmodôme de Laval le 30 avril 2025.

Suivi pour la sortie 5^e : La sortie serait Arbraska, le 16 mai 2025. Nous sommes en attente des contrats pour avoir les coûts. Une fois que le contrat sera disponible, Nathalie nous consultera.

Suivi Estacade: Puisque les 4^e année avaient planifiées une sortie à l'Estacade durant les épreuves ministérielles, le 1^{er} cycle et le 2^e cycle ont fait un échange de journée. Le 2^e cycle ira donc en sortie le 28 mai et le 1^{er} cycle le 9 juin.

CÉ -24-25-21

8. **Nager pour survivre (approbation)**

Le programme de prévention est offert pour les élèves de la 3^e année. L'activité se déroule les 13 et 19 juin entre 9h30 et 11h. L'activité est gratuite et le déplacement se fait à pied.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Lamy appuyée par Daphnée Santos-Vieira

D'APPROUVER la sortie à la piscine dans le cadre de l'activité Nager pour survivre;

CÉ -24-25-22

9. **Frais chargés aux parents (approbation)**

La direction demande au CÉ son approbation pour charger aux parents des élèves intéressés un montant de 42\$ pour l'achat d'un album de finissant. Le sondage indique un intérêt de plus de 80%.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Ève Paquette appuyée par Nicole Martel

D'APPROUVER les frais chargés aux parents de 42\$ pour l'achat d'un album de finissants;

10. Fonds à destination spéciale (approbation)

Le 6 juillet 2013, une action collective a été autorisée par la Cour supérieure du Québec, à l'encontre de 68 centres de services et commissions scolaires, en lien avec des frais facturés illégalement par les écoles du Québec aux parents, entre autres pour des services éducatifs et l'achat de matériel scolaire.

Cette action collective s'est conclue en 2018 par un règlement hors Cour. Les CS et CSS ont accepté de verser un certain montant aux parents des élèves ayant fréquenté leurs écoles entre 2010 et 2018.

Une partie de ces montants n'a pas été réclamée par les parents concernés.

La Cour supérieure a autorisé, en 2024, que les sommes restantes, appelées « reliquat », soient retournées aux CS et CSS, à la condition que celles-ci soient déposées dans un poste budgétaire distinct et utilisées exclusivement afin d'aider les parents ayant des besoins financiers dans le but d'apporter un support aux parents et d'améliorer le vécu à l'école des élèves concernés.

Chaque CSS et CS devaient déterminer les critères permettant d'utiliser ces sommes.

Le Comité de répartition des ressources du CSS des Patriotes a déterminé, le 4 novembre 2024, les critères permettant de partager le reliquat entre toutes ses écoles.

L'école Les Jeunes Découvreurs se voit octroyer une somme de 2 738\$ qui a été versée dans le fonds à destination spéciale de l'école. Le conseil d'établissement doit approuver ce versement, conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.

Le Comité de répartition des ressources a également confié à chaque conseil d'établissement, sur proposition de la direction de l'école, le soin d'approuver la façon dont la somme reçue sera utilisée localement.

Ainsi, l'école et son conseil d'établissement peuvent décider d'utiliser les sommes, notamment, pour :

- Réduire en tout ou en partie la facture pour le matériel pouvant être facturé aux parents;
- L'achat de matériel scolaire qui aurait dû être acheté par les parents;
- Des services professionnels externes;
- Réduire en tout ou en partie la facture pour des services (par exemple service de garde ou aux dîneurs) ou activités scolaires ou parascolaires pouvant être facturés aux parents;
- L'achat d'objets personnels (par exemple, lunettes, vêtements chauds) permettant d'apporter un support aux parents et d'améliorer le vécu de l'élève à l'école;
- L'achat de nourriture pour des collations ou le repas du midi.

Les sommes ne peuvent pas servir à payer pour des services ou biens facturés avant le 1^{er} juillet 2024.

Les sommes peuvent être utilisées en une ou plusieurs années scolaires.

La façon d'utiliser ces sommes devra faire l'objet de résolutions futures par le conseil d'établissement. L'école devra également fournir au CSS les pièces justificatives d'utilisation des sommes

conformément aux critères énoncés ci-dessus, puisque des redditions de comptes à ce sujet sont possibles.

Les membres échangent à ce sujet. La proposition suivante est retenue par les membres :

CÉ -24-25-23

Le Conseil d'Établissement laisse à la discrétion de la direction le pouvoir de distribuer ce montant selon les besoins et d'en faire un état de la situation au CÉ.

EN CONSEQUENCE, sur proposition de Christian Lamy et appuyée par Etienne Patenaude-Charbonneau

D'APPROUVER que la somme de 2 738\$ soit versée au fonds à destination spéciale.

CÉ -24-25-24

11. Campagne Porte ton pyj

La directrice demande l'approbation du CÉ pour que l'école participe à la campagne Porte ton pyj. Les élèves seront commandités par leurs parents ou proches pour se présenter à l'école en pyjama le 20 février 2025. Tous les profits iront à Opération enfant soleil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nicolas Pelletier appuyée Diane Robichaud

D'APPROUVER que les élèves de l'école participent à la campagne Porte ton pyj au profit d'Opération enfant soleil

12. Comité cour d'école (Information)

Il n'y a pas eu de rencontres, mais certains dossiers ont bougé. Avec les ressources matérielles, le dossier des zones d'ombres a été abordés. Lorsque des propositions seront présentées, Nathalie pourra revenir avec le comité pour prendre une décision.

13. Communication dans l'Alizé

Nathalie présente des éléments qui seront dans le prochain Alizé du mois de décembre. Aucun ajout proposé par les membres du CÉ.

14. Service de garde

21 novembre : pédago thème de Noël en pyjama. 194 élèves inscrits. Belle journée.

22 novembre : Sortie Clip 'n climb. Les animateurs du centre tenaient à féliciter les élèves présents pour leur participation et leur belle écoute des consignes. Pour les élèves qui étaient à la pédagogie maison, la thématique était les Lego.

Des solutions sont proposées pour améliorer l'accueil des élèves lors des journées pédagogiques.

Il est suggéré d'augmenter les communications entre le SDG et les parents, soit pour aviser que des solutions sont en réflexion ou pour annoncer des changements tel que la modification de la plage horaire de HopHop.

15. Vie à l'école

Préscio : Rencontres de parents ; les enfants ont apprécié la dictée de la directrice ; préparation pour les activités de Noël ; sortie au théâtre-danse

1^{er} cycle : Halloween (parade) ; sortie au théâtre pour voir un spectacle nommé Alice de l'autre côté ; 1^{er} année : Fred L'imprudent sur les bonnes habitudes lors des déplacements (service de police de Longueuil) ; rencontres de parents

2^e cycle : Halloween ; visite de Léon Leclerc (auteur) ; sortie au théâtre ; souligné le jour du souvenir ; rencontres de parents

3^e cycle : rencontre de parents ; 5^e année : Fou de nature, ; Les Mots S'animent sont venus animés plusieurs extraits de livres ; Certains groupes sont allés à la bibliothèque municipale ; le comité culturel de l'école à organisé deux midis pour l'écoute d'histoire audio.

900 : Activités animées par l'ergothérapeute du CSSP sur le respect de la bulle personnelle ainsi que l'autorégulation ; Pour Halloween, les élèves du 972 ont créé et animé une kermesse pour les petits

16. Comité de parents

2 rencontres

24 octobre : Certaines écoles proposent de se regrouper pour dépenser le budget de formation pour les parents. Visite du DG du CSSP pour la rencontre afin de présenter différents thèmes.

Novembre : Présence de la DGA pour présenter l'offre de service pour les EHDAA. Il y a eu des discussions sur le calendrier scolaire. Plusieurs établissements ont soulevé des inquiétudes en lien avec le support informatique. Nathalie mentionne que nous sommes dans les écoles les plus à jour au niveau du parc informatique.

17. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance pertinente.

18. Sujets divers

Réunion de parents : Un suivi devra être fait pour l'an prochain pour que l'efficacité des rencontres avec les enseignants d'éducation physique.

19. Parole au public :

Aucun

20. Levée de l'assemblée (approbation)

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicolas Pelletier, appuyée par Nicole Martel.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la levée de l'assemblée à 20H03.

CÉ -24-25-25

Étienne Patenaude
Président du
Conseil d'établissement

Nathalie Hébert
Directrice